

# Pouls des places d'apprentissage en Suisse: les apprenti-es reviennent sur leur lieu de travail et rattrapent la matière manquée

Zurich, le 7 avril 2022. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la dernière enquête, réalisée en mars 2022, reflètent à nouveau la détente sur le front de la pandémie. Presque tou-ttes les apprenti-es ont ainsi pu réintégrer leur poste de travail, au moins à temps partiel, même si le télétravail se poursuit parfois encore. L'occupation des places d'apprentissage a par ailleurs progressé par rapport au mois précédent. Grâce à des mesures de soutien, les entreprises veillent en outre à ce que les apprenti-es puissent encore rattraper la matière manquée en raison de la crise et misent surtout sur un encadrement plus intensif de la part des formatrices et des formateurs.

## Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2022

Le «Pouls des places d'apprentissage» ([www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)) relève les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprenti-es actuel-les et futur-es en Suisse. Les derniers résultats montrent la situation des apprenti-es telle qu'elle a été relevée dans le sondage de mars et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et de l'année dernière.

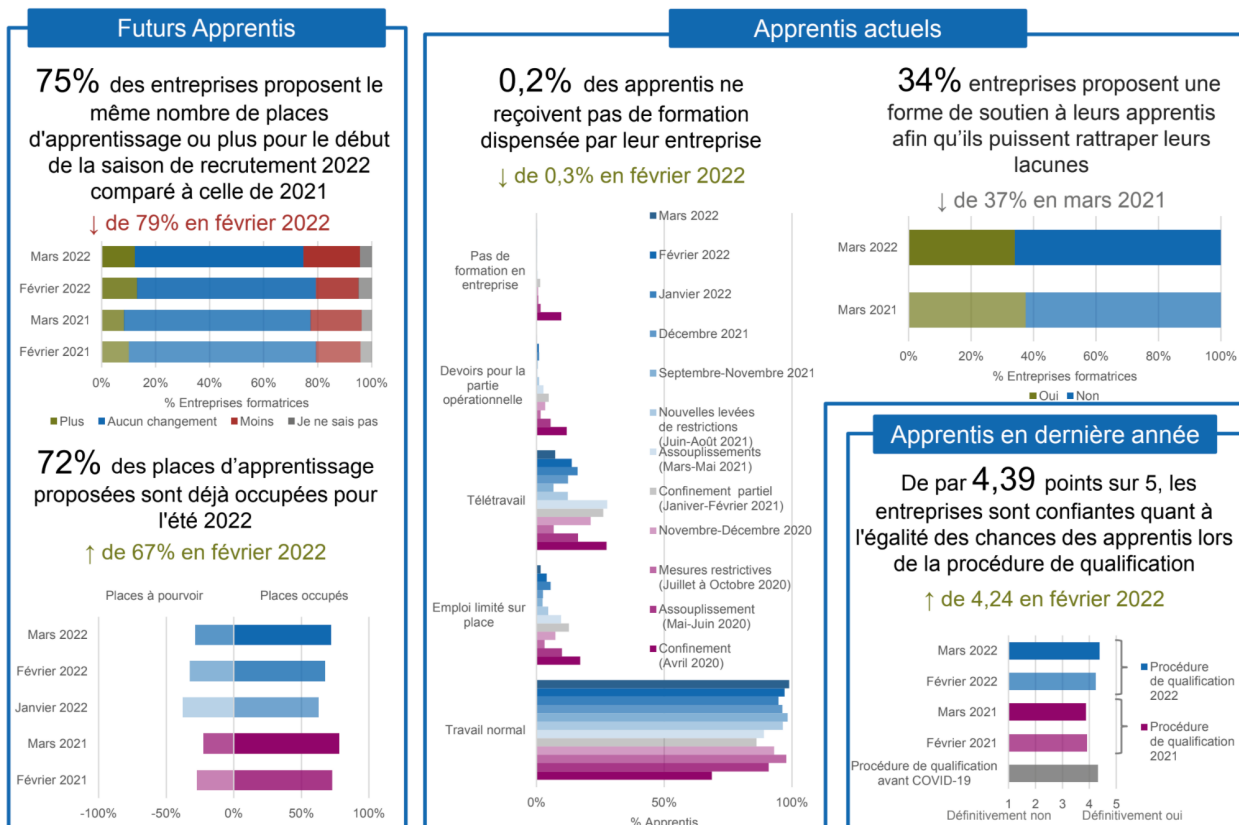


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mars 2022.

En mars 2022, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futur-es apprenti-es), les jeunes en apprentissage (apprenti-es actuel-les) et les jeunes en dernière année de formation – ainsi que la manière dont la pandémie de COVID-19 influence leur situation. En **mars 2022**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- **Les futur-es apprenti-es** sont les jeunes qui sont actuellement à la recherche d'une place d'apprentissage pour cet été ou qui en ont déjà trouvé une. Ce processus débute environ un an avant le début de l'apprentissage en Suisse alémanique et un peu plus tard, au printemps, en Suisse romande. En mars, les entreprises ont fait preuve d'un peu plus de retenue que le mois précédent en ce qui concerne leur offre de places d'apprentissage. A cet égard, 75% (79% en février) des entreprises ont indiqué qu'elles offraient autant ou plus de places d'apprentissage pour cet été que pour l'été 2021. Elles sont 12% (13% en février) à en proposer davantage et 63% (66% en février) à en offrir autant. La part des entreprises qui proposent moins de places pour le début des apprentissages en 2022 qu'en 2021 a légèrement augmenté par rapport au mois précédent (21%; 16% en février). Elles sont par ailleurs toujours 4% (5% en février) à ne pas encore savoir combien de places elles proposeront cet été.

Tandis que certaines entreprises ont pu pourvoir un grand nombre des places d'apprentissage pour cet été, d'autres sont encore à la recherche d'apprenti-es. Le Pours des places d'apprentissage relève la part des places à pourvoir ou déjà occupées pour le début des apprentissages en 2022, les entreprises ayant encore progressé dans ce processus en mars. Elles indiquent en effet que 72% (67% en février) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2022 étaient déjà occupées en mars, tandis que 28% (33% en février) cherchaient encore preneur. L'occupation des places d'apprentissage est cependant encore en retard d'environ un mois comparé à l'année d'avant. Ainsi, en février 2021, les entreprises avaient déjà pourvu 73% des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021, et même déjà 78% en mars 2021.

- **Les apprenti-es actuel-les (groupe 2)** sont des jeunes qui se trouvent au milieu de leur apprentissage. En raison de l'impact de la pandémie, leurs activités dans l'entreprise qui les forme sont en partie limitées. Leur situation s'est encore normalisée par rapport au mois précédent: presque tou-tes les apprenti-es ont travaillé normalement sur leur lieu de travail (99%; 97% en février) et seulement 0,2% (0,3% en février) n'ont pas reçu de formation en entreprise en mars. En outre, une proportion plus faible d'apprenti-es a été occupée de manière limitée sur place (2%; 4% en février) et, avec 7% (14% en février), la proportion d'apprenti-es travaillant à domicile a diminué de moitié par rapport au mois précédent. La part d'apprenti-es ayant des devoirs à domicile pour la partie de leur formation en entreprise était presque nulle (1% en février).

Toutefois, à cause de la crise sanitaire, les apprenti-es ont accumulé des lacunes pendant leur apprentissage, qu'ils ne pourront pas combler pendant le reste de leur formation. C'est pourquoi certaines entreprises ont lancé des mesures pour les aider à rattraper leur retard. A cet égard, 34% des entreprises (37% en mars 2021) ont indiqué, soit autant que l'année précédente, qu'elles soutenaient leurs apprenti-es dans cet effort. Ce soutien est particulièrement important pour les apprenti-es qui sont en dernière année et qui passent leur procédure de qualification (PQ) en été.

- **Les apprenti-es en dernière année d'apprentissage** sont des jeunes qui passeront leur procédure de qualification (PQ) en été et qui entreront ensuite sur le marché du travail. Les entreprises qui ont des apprenti-es en dernière année étaient encore plus optimistes en mars en ce qui concerne l'égalité des chances lors de la procédure de qualification 2022. Elles étaient d'avis que tou-tes les apprenti-es auraient une chance équitable lors de la procédure de qualification à venir si celle-ci était organisée

de manière régulière (4,39 sur une échelle de 5 points allant de 1 «certainement pas» à 5 «certainement oui»; 4,24 en février). Les formatrices et les formateurs estiment même que l'égalité des chances est un peu meilleure dans la procédure de qualification 2022 qu'avant la crise (4,32). En mars de l'année précédente, les entreprises jugeaient l'égalité des chances pour la PQ 2021 comme nettement plus faible (3,89 pour la PQ 2021).

**Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2022 dans la «Fiche d'information de mars 2022» en annexe.**

## Conclusion

Il est réjouissant de constater que l'occupation des places d'apprentissage a continué à progresser dans pratiquement toutes les catégories professionnelles. Toutefois, même en mars 2022, l'occupation des places d'apprentissage accusait environ un mois de retard par rapport à l'année précédente. La Suisse latine, qui n'a entamé ce processus qu'au printemps, a pu rattraper son retard le mois dernier. Toutefois, les entreprises formatrices estiment dans l'ensemble que, par rapport aux années avant la crise sanitaire, il est un peu plus difficile cette année de recruter des apprenti-es adéquat-es et jugent la situation à peu près aussi difficile qu'il y a un an.

Le fait qu'un nombre encore plus important d'apprenti-es aient pu retourner travailler normalement sur place en mars est un point positif. Même dans les domaines professionnels où la proportion d'apprenti-es travaillant à domicile était relativement élevée depuis le début de la pandémie, 98% des jeunes étaient retournés au travail en mars, même si ce n'était parfois qu'à temps partiel. La part des apprenti-es dont l'engagement sur place est limité, qui ont des devoirs pour la partie en entreprise ou qui ne suivent pas de formation en entreprise est devenue infime.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que les apprenti-es actuel-les, et notamment celles et ceux de dernière année, ont été fortement touché-es par la pandémie ces deux dernières années. Cette situation a provoqué des lacunes dans leurs connaissances qui, selon les entreprises interrogées, ne peuvent plus être complètement comblées. Ainsi, un tiers des entreprises – soit à peu près la même proportion que l'année précédente – aident actuellement leurs apprenti-es à rattraper la matière qu'ils ont manquée. En principe, tous les groupes d'apprenant-es sont soutenus. En outre, les entreprises accordent beaucoup d'importance à l'encadrement plus intensif par les formatrices et les formateurs et les apprenti-es bénéficient parfois de plus de temps en entreprise pour apprendre. La mesure visant à octroyer aux jeunes plus de temps pour apprendre à la maison a toutefois perdu du terrain par rapport à l'année précédente, ce qui signifie que les entreprises misent à nouveau davantage sur leurs formatrices et formateurs. Un changement qui est dû à la situation sanitaire actuelle.

Malgré ces mesures, ou justement à cause d'elles, les entreprises sont très positives en ce qui concerne la procédure de qualification 2022. Elles partent du principe qu'un déroulement régulier est réalisable et que l'égalité des chances sera aussi élevée qu'avant COVID-19.

## Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2022

En mars 2022, **1984 entreprises formatrices** ont participé au sondage du Pouls des places d'apprentissage. Ensemble, elles proposent **16 960** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,17% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

---

### Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de mars 2022 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** se tiendra le 28 avril 2022 à 10 h 30. Lors de ce webinaire anniversaire, nous présenterons la quintessence des deux années d'existence du «Pouls des places d'apprentissage» et en discuterons avec les participants.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: [www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch)

---

### Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: [info@lehrstellenpuls.ch](mailto:info@lehrstellenpuls.ch)

---

### Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le **«pouls» de la situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site **«www.lehrstellenPuls.ch»** au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Codoc
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse

- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- ICT Formation professionnelle
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA